

66823, Bouches du-Rhône = 1876

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)



PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,
à *Moulthouy*, pour élire *trois* sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous⁽¹⁾ *Joseph*
André Auzan Président

du tribunal de première instance de *Marseille*, nous sommes
rendu dans la salle d *conseil de Préfecture*, à *Marseille*,
local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués
au département de *Bouches du Rhône* par l'article 2 de la loi constitutionnelle
du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Aremoud (Médéric)</i> (), né le <i>4 février</i> ¹⁸⁰⁰
M. <i>Thourel (Albin)</i> (), né le <i>6 8^{bre} 1800</i>
M. <i>Ardillon (François)</i> (), né le <i>22 avril 1848</i>
M. <i>Caire (Constantin)</i> (), né le <i>8 mai (1863)</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Balthazar Rouvière*
conseiller d'arrondissement), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

6 ^e SECTION	}	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *trois*, a déclaré le scrutin ouvert.

~~Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.~~

Le président ¹ de ² chacune ³ des ⁴ sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

~~Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.~~

~~Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.~~

deux listes nulles
ce n'est pas
quatre bulletins
ce n'est pas
deux listes nulles
Amédée Dubouché

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

deux listes nulles

Trois membres au moins ont toujours été présents à ~~chaque~~ table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

~~Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.~~

Le bureau a ouvert les boîtes ¹ ² une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....	171	174		
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Trois lycées unly

André...

...

...

...

...

...

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} section																				
2 ^e idem																				
3 ^e idem																				
4 ^e idem																				
5 ^e idem																				
6 ^e idem																				
TOTAUX																				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits 173
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements 171
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes 171

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾ 171 Cent dix-sept et onze
 A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation
 suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾ 11
 RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés 160
 MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾ 80

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Pelletan	quatre vingt seize.	96
M. Challaumel-Lacour	quatre vingt quatre	94
M. Equeret	quatre vingt trois	86
M. Gournot	soixante dix neuf.	79
M. D. Testère	soixante quatre	74
M. de Claprey (dit Fred)	soixante onze.	71
M. Tardieu	trois.	3
M. Labadie	deux	2
M. Claprey (dit Jules)	une	1
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

M⁽³⁾ Pelletan Challaumel-Lacour et Equeret
 ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateurs.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} section																				
2 ^e idem																				
3 ^e idem																				
4 ^e idem																				
5 ^e idem																				
6 ^e idem																				
TOTAUX																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d _____ sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à _____ heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à *deux* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s 3 à —, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s 4 à 5, les feuilles de pointage.

Sous les n°s 6 à 11, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président :

Amedée Autray

Le Secrétaire :

B. Rouvier

Les Membres du bureau :

Ed. Poncelet
G. J. Dupuy
Yvain
Renard

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

DEPARTEMENT

des Bouches-du-Rhône

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marseille	Marseille Brohier Jean H ^{te}	a accepté	Allard Emmanuel	a accepté	
	Allaubs Roux Vincent	a accepté	Michel Louis	a accepté	
Aubagne	Aubagne Pasquier Eugène	a accepté	Marguand Henri	a accepté	
	Céges Almes Henri	a accepté	Hard Étienne	a accepté	
	Grimons Deprat Joseph	a accepté	Signol Louisaint	a accepté	
	La Penne Valentign Louis	a accepté	Caillot Pierre	a accepté	
Roquevaire	Muriol Delostang Jules	a accepté	Honorat Henri	a accepté	
	Belcodène Collomb P ^{er}	a accepté	Collomb Lucien	a accepté	
	Griasque Deluy Joseph	a accepté	Ravel Laurent	a accepté	
	La Destrousse Jouve Marius	a accepté	Niquel Auguste	a accepté	
	Peyping Jullien Joseph	a accepté	Languir Alexandre	a accepté	
	Roquevaire Durand Théophile	a accepté	Niquel Marius	a accepté	
La Ciotat	S ^t -Savournin Languir Antoine	a accepté	Tallier Jean	a accepté	
	Cassis Lambert Jules	a accepté	De Villepey Marianne	a accepté	
	Ceyreste Portalis Parfait	a accepté	Jullien Joseph Léon	a accepté	
Roquefort	La Ciotat Gascual Coupant	a accepté	Bonnaud Renoul	a accepté	
	Roquefort Guibert Louis	a accepté	Pautrier Emile	a accepté	
Aix	Aix Chambarel Antoine	a accepté	Gautier François	a accepté	
	Lquilles Sylvestre Antoine	a accepté	Marce François	a accepté	
	Meyrieud Piemond & Melchior	a accepté	Bourelly Jacques	a accepté	
	S ^t -Mare Baroy de S ^t -Mare	a accepté	Durand Victor	a accepté	
	Éholonet Pélét Hippolyte	a accepté	Rigaud Michel	a accepté	
Berre	Kauvinguon Chorame Ferdinand	a accepté	Cyguisier Étienne	a accepté	
	Vinelles Bayolle Sidore	a accepté	Dignonet Marius	a accepté	
	Berre Couture Jules	a accepté	Bernard Joseph	a accepté	

Arrondissement de Marseille

Arrondissement de Aix

M. Couture - refusé - Aix
M. Durand - refusé - Aix
L. 27.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Beuve	Cafare Bizot Joseph	a accepté	Rouvier Baptiste	a accepté	
	Rognac Gouard Amédée	a accepté	Gouard Louis	a accepté	
	V. Laux Peysson Cyr	a accepté	Imbert Martin	a accepté	
	Ventabiez Laplace François	a accepté	Arnau Amédée	a accepté	
	Vitrolles Saurat Louis	a accepté	Deleuil Amable	a accepté	
Gardanne	Boue Burlé Marius	a accepté	Mouttet Léon	a accepté	
	Cabrier Baroy de Seizioux	a accepté	Granou Joseph	a accepté	
	Gardanne Jausset Louis	a accepté	Michel Joseph	a accepté	
	Les Pennes Tanisson Louis	a accepté	Chaufort Joseph	a accepté	
	Mimet Barthélémy Baptiste	a accepté	Constant Joseph	a accepté	
	Septèmes Sapy Eugène	a accepté	Barthélémy Joseph	a accepté	
	Simiane Mithière Alexis	a accepté	Mithière Jean	a accepté	
	Fos Phion Pierre	a accepté	Gautier Joseph	a accepté	
Istres	Istres Aquilloz Mathieu	a accepté	Aymes Pierre	a accepté	
	S ^t Chamas Ardinoz François	a accepté	Ferbe Denise	a accepté	
	S ^t Mitre Sabatier Joseph	a accepté	Nicolas Joseph	a accepté	
	Charlevat Fouque J. B ^{te}	a accepté	Peysson J. B ^{te}	a accepté	
Lambec	Lambec Daniel J. B ^{te}	a accepté	Jaubert Alexis	a accepté	
	La Roque d'Arthon Philip Auguste	a accepté	Apy Jacques	a accepté	
	Rognes Larmand Louis	a accepté	Gautier Ambroise	a accepté	
	S ^t Cannat de Bee Albert	a accepté	Olive Joseph	a accepté	
	S ^t Estève Latil Auguste	a accepté	Decalis Baptiste	a accepté	
Martigues	Sarry le Haut Laurent Victor	a accepté	Girard Marius	a accepté	
	S ^t de la Martigues Mistral Salomon	a accepté	Linstau Justin	a accepté	
	Gignac Herve Stanislas	a accepté	Gouviand Delfin	a accepté	
	Malignane Jausset Joseph	a accepté	Mistral Victor	a accepté	
	Martigues Gide Roch	a accepté	Mandine François	a accepté	
	S ^t de Boue Barthélémy Sidore	a accepté	Bory Jules	a accepté	
	Le Rove Gouviand Joseph	a accepté	Lantelme Frédéric	a refusé	M. Lantelme a été pourvu par M. Gouviand accepté.
Peyrolles	S ^t Victoret Emery Etienne	a accepté	Nardy François	a accepté	
	Jouques Martel Marius	a accepté	Chus Joseph	a accepté	

Arrondissement de Arles / Lambec

Arrondissement de Arles / Lambec

Arrondissement de Arles

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Peyrolles	Neyrangues Perrin Marius	a accepté	Christophe Giraud	a accepté	
	Peyrolles Pascal Hippolyte	a accepté	Guinot J. B ^{te}	a accepté	
	Saint-Hippolyte Latit Noël	a accepté	Barral Hilarion	a accepté	
Salon	Saint-Paul Barthelon Eugène	a accepté	Imard Marcellin	a accepté	
	Aurons Moulinas Auguste	a accepté	Allemand Louis	a accepté	
	Cornilley Astier Victor	a accepté	Sallamand Marius	a accepté	
	Grans Bernard Jean	a accepté	Beissier Marius	a accepté	
	La Barbey Comte de Forbin	a accepté	Bruy Louis	a accepté	
	Lançon Serre Antoine	a accepté	Roux Auguste	a accepté	
	Miramas Chiron Jean	a accepté	Bouche Tranquille	a accepté	
	Pelissanne Esmeinard J. B ^{te}	a accepté	Ollivier Clair	a accepté	
	Salon Carbonel Marins	a accepté	Elin Jules	a accepté	
	Beauregard Royer Laurent	a accepté	Roubaud Alexandre	a accepté	
Crets	Chât. St. Le Houge de Montaigne	a accepté	Genier Marius	a accepté	
	Fuveaux Depouvir Siffren	a accepté	Grand Auguste	a accepté	
	Peynier Negrel Francois	a accepté	Roubin J. B ^{te}	a accepté	
	Puybloubin Peyron Francois	a accepté	Rey Maximin	a accepté	
	Roubert Froment Louis	a accepté	Michel Antoine	a accepté	
	Saint-Antoine Olivier Marius	a accepté	David Philippe	a accepté	
	Crets Carre Constant	a accepté	Amalbert Xavier	a accepté	
	Arles	Arles Fouquier Francois	a accepté	Izac Pierre	a accepté
Fontvieille Marion Louis		a accepté	Raymond Louis	a accepté	
Barbentane Fontaine J. B ^{te}		a accepté	Chabert Jean	a accepté	
Châteauneuf Bonoux Denis		a accepté	Raoul Étienne	a accepté	
Eyragues Baron de Regnier		a accepté	Morisot Louis	a accepté	
Graveson Cœur Louis		a accepté	Amandrie Denis	a accepté	
Noves Autard Victor		a accepté	Baudil Michel	a accepté	
Rognonas Martin Séraphin		a accepté	Luo Claude	a accepté	
Alleur Lunel Joseph		a accepté	Crous Amable	a accepté	
Esquières Segond Jules		a accepté	Beris Joseph	a accepté	
Esquières Pelais	a accepté				

Arrondissement d'Arles (Arles et Forç)

Arrondissement d'Arles

Arrondissement d'Arles (Arde et Fos)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Eygalières	Lamanon	Maiguy de Parisse	a accepté	Noard Jean	a accepté
	Mallemort	Polviel Joseph	a accepté	Montan Philippe	a accepté
	Vernègues	Lambert Pascal	a accepté	Durand Benonij	a accepté
Orgon	Cabannes	Castagny	a accepté	Vigne Antoine	a accepté
	Eygalières	Martin Jean	a accepté	Martin Jean	a accepté
	Molleges	Chabaud Laurent	a accepté	Germain Victor	a accepté
	Orgon	Cruchmant	a accepté	Brequier Fortuné	a accepté
	S ^t Andiol	Arnaud Joseph	a accepté	Gilles Edouard	a accepté
	Senas	Auphan Auguste	a accepté	Gautier Pierre	a accepté
S ^t Maris	Verguies	Isnard Emile	a accepté	Genin Antoine	a accepté
	S ^t Maris	Bertrand Jean	a accepté	Blanc Antoine	a accepté
	Les Baux de Grille	Louis	a accepté	Bouquet André	a accepté
S ^t Remy	Maillane	Laville Louis	a accepté	Laville Francis	a accepté
	Mauvane	Vial Léon	a accepté	Dinard Rodolphe	a accepté
	Mouris	Bousot	a accepté	Despe Noël	a accepté
Carascog	Paradou	Gardoz Antoine	a accepté	Bayol Joseph	a accepté
	S ^t Remy	De Bouchaud de Bussy	a accepté	Dallen Alfred	a accepté
	Boulton	Gilles François	a accepté	Bellandier François	a accepté
Carascog	Mar. Blanc	Millardoy J. B ^{te}	a accepté	Gros Veran	a accepté
	Mezargues	Artaud Charles	a accepté	Lamoureaux J. B ^{te}	a accepté
Carascog	Bruy Aubij.	a accepté	Montagnier	a accepté	

*à déposer au Bureau
à la séance. C'est
M. Bayle qui a été nommé.*

Le présent tableau, dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A Marseille, le 23 Janvier 1876.



J. de
Aray

DÉPARTEMENT

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

des Bouches-du-Rhône

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1.	Abram, J.	Conseiller général		
2.	Aguillon, Mathieu	délégué de Istres	Aymès, Pierre	
3.	Alexis,	Conseiller général		
4.	Almès, Henri	délégué de Cuges	Scard, Etienne	
5.	Amat, Henri	Député		
6.	Ardaillon, J. J.	délégué de St. Chamard	Fabre Sidonie	
7.	Arnaud, Joseph	délégué de St. Andréol	Gilles Edouard	
8.	Artaud, Charles	délégué de Mézoargues	Lamoucouse J. J.	
9.	Astier, Nicolas	délégué de Cormettes	Callamand, Marie	
10.	Auphan, Auguste	délégué de Sénas	Pautier, Pierre	
11.	Autard, Nicolas	délégué de Mores	Baudil, Michel	
12.	Bajolle, Sidonie	délégué de Tonnelles	Lignoret, Marie	
13.	Baragnon, Pierre	Conseiller général		
14.	Baret	Conseiller d'arrond.		
15.	Barne	Conseiller général		
16.	Barthélemy, Louis	Conseiller général		
17.	Barthélemy, Augustin	délégué de Mimet	Constant Joseph	
18.	Barthélemy, Sidonie	délégué de Sort de Bouc	Boey Jules	
19.	Barthelon, Eugène	délégué de St. Saul	Isnard, Marie	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
20.	Bec (M ^{re} de)	Délégué des Sts Camat	Olivé Joseph	
21.	Bédaride	Conseiller général		
22.	Beneck Alan	Conseiller d'arrond ^t		
23.	Bernard Jean	Délégué de Grand	Teissier Marius	
24.	Bertrand Jean	Délégué des Sts Marius	Blanc, Ambroise	
25.	Bizot, Joseph	Délégué de Lafare	Rouvière Baptiste	
26.	Bonthoux Emile	Délégué de Chateauroux	Raoulse, Pierre	
27.	Bouchaud (de Bussy)	Délégué des Sts Pierre	Dallen Alfred	
28.	Bouchet Emile	Député		
29.	Bouquet	Conseiller général		
30.	Bournat Caliste	Conseiller général		
31.	Borde	Conseiller général		
32.	Bouyer	Conseiller d'arrond ^t		
33.	Bremont Melchior	Délégué de Meyrieu	Bourelly Jacques	
34.	Brochier J ^e Bapt ^e	Délégué de Marsully	Blard Emmanuel	
35.	Bruce Aubin	Délégué de Larocque	Montagnier	
36.	Burle Marius	Délégué de Boue	Moultet Edm	
37.	Cadillac (des)	Conseiller général		
38.	Caire Constant	Délégué de Vichy	Amalbert Marius	
39.	Carborel Marius	Délégué de Salon	Dein Jules	
40.	Castillon	Conseiller général		
41.	Castagny	Délégué de Cabannes	Pigne Antoine	
42.	Chabaud Laurent	Délégué de Moulis	Germain, Blaise	
43.	Chabert (de)	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
44.	Chabrier	Conseiller d'arrond ^t		
45.	Chambarel	Délégué d'Ariz	Gautier, François	
46.	Challemel-Lacour	Député		
47.	Chiron Jean	Délégué de Miramas	Louche, François	
48.	Clapier, Alex ^e	Député		
49.	Clapiers (M ^{re} de)	Conseiller général		
50.	Cauz Louis	Délégué de Grandson	Amandieu Louis	
51.	Collomb Clément	Délégué de Belcodène	Collomb Eugène	
52.	Cocture Jules	Délégué de Berre	Bernard Joseph	M ^{re} Cocture a refusé - Une lettre de renvoi est adressée à M. Bernard
53.	Cressin, G ^{te}	Conseiller d'arrond ^t		
54.	Cyre Noël	Suppléant de Mourès	(Dousseau)	Il s'agit de M. Dousseau, délégué à la assemblée - C'est par erreur que le suppléant a été inscrit sous le nom de Cyre. C'est Cyre qu'il faut lire.
55.	Daniel, J ^{os} P ^{te}	Délégué de Lambesc	Gaubert Alexis	
56.	Delestang, Jules	Délégué d'Arriol	Honorat, Henri	
57.	Deluc, Joseph	Délégué de Gréasque	Ravel Laurent	
58.	Depousier, Siffert	Délégué de Furcas	Grand, Auguste	
59.	Deprat, Joseph	Délégué de Lominas	Lignol, Louis	
60.	Drouot	Conseiller d'arrond ^t		
61.	Doutreleau	Conseiller d'arrond ^t		
62.	Dupont Charles	Conseiller général		
63.	Durand Hippolyte	Délégué de Roquevaire	Weguel Marius	
64.	Emercy, Edmond	Délégué de St. Pons	Ward, François	
65.	Eménard, J ^{os} P ^{te}	Délégué de St. Simeon	Clavier, Claire	
66.	Esquivos Alphonse	Député		
67.	Fassin, Emile	Conseiller d'arrond ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
68	Fauve	Conseiller g ^{al}		
69	Fontaine J ^m B ^{te}	Délégué de Barbentane	Chabert Jean	
70	Forbin (Comte de)	Délégué de la Barben	Brun Louis	
71	Fougue J ^m B ^{te}	Délégué de Charvial	Beysnon J ^m B ^{te}	
72	Fouquier François	Délégué d'Arles	Isac Pierre	
73	Fraissinet Adolphe	Député.		
74	Fréquier	Con ^{se} d'arr ^{on}		
75	Froment Louis	Délégué de Roubert	Michel Antoine	
76	Gardon Antoine	Délégué de Paradou	Bayol Joseph	
77	Gaston Emile	Con ^{se} d'arr ^{on}		
78	Gay, Denis	Con ^{se} d'arr ^{on}		
79	Gide Roch.	Délégué de Martigues	Mandine J ^m	
80	Gilles François	Délégué de Bouillon	Berlandier J ^m	
81	Gobin Stanislas	Con ^{se} d'arr ^{on}		
82	Goirand Amédée	Délégué de Rognac	Goirand Louis	
83	Gouiran Joseph	Délégué de Rose		
84	Guille (Comte de)	Délégué des Baux	Bouquet André	
85	Guibert Louis	Délégué de Roquefort	Sautier Emile	
86	Guirand Maurice	Conseiller Général		
87	Heuvé, Stanislas	Délégué de Sigean	Gouiran Sébastien	
88	Imbert, Jules	Délégué de Chabris	Villepey (Comte de)	
89	Isnard, Emile	Délégué de Roquevieux	Genin Antoine	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
90	Faufret, Louis	Délégué de Gardanne	Michel Joseph	
91	Faufret, Joseph	Délégué de Marignan	Mistral, Victor	
92	Fourdan	Cons ^{ul} d'arr ^{ond}		
93	Fouve, Marius	Délégué de la Destourie	Régrel Auguste	
94	Julian, Joseph	Délégué de Seyrin	Saugier Alexandre	
95	Lagorce	Cons ^{ul} g ^{énéral}		
96	Lambert Pascal	Délégué de Vernisques	Durand Benjamin	
97	Lansuy	Député		
98	Larmand Louis	Délégué de Roques	Saubier, Ambroise	
99	Laplacé Joël	Délégué de Ventabren	Arnaud Amédée	
100	Lasil, Auguste	Délégué de St-Estève	Pescalis Baptiste	
101	Lasil, Noël	Délégué de St-Jean-Réparade	Barracl, Sébastien	
102	Saugier, Antoine	Délégué de St-Javouin	Sallein Jean	
103	Laurent, Victor	Délégué de Carry-le-Rouet	Girard Marius	
104	Laville, Louis	Délégué de Maillane	Laville François	
105	Leydet, Victor	Cons ^{ul} d'arr ^{ond}		
106	Locheux Edouard	Député		
107	Lusnel, Joseph	Délégué d'Albens	Crout Amable	
108	Marcion, Louis	Délégué de Fontvieille	Raymond Louis	
109	Martel, Marius	Délégué de Fouquet	Chus Joseph	
110	Martin, Jacques	Cons ^{ul} Général		
111	Martin, Jean	Délégué d'Égalarin	Martin Jean	
112	Martin, Siméon	Délégué de Ragnonas	Cuo Claude	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
113	Massei, Charles	1 ^{er} Général		
114	Nikiri, Alexis	Délégué de Linnanc	Nikiri Jean	
115	Mauhaudon, J ^{os}	Délégué de Maubland	Les Four	
116	Mistral, Bernard	1 ^{er} Général		
117	Mistral, Salomon	Délégué de Chateaufort Martignac	Poussard, Justin	
118	Monier	Conseil ^{er} Général		
119	Monier	Conseil ^{er} d'arrond ^{is}		
120	Montaigne (de)	Déleg. de Chat. Neuf. Brange	Genier Marius	
121	Moulinas, Auguste	Déleg. d'Arrens	Mémond Louis	
122	Mégnel, François	Délégué de Seyries	Roubin J ^{os}	
123	Oreille	Conseil ^{er} d'arrond ^{is}		
124	Pelais	Délégué d'Esquiers		
125	Panisse (m ^{is} de)	Délégué de Ramanc	Board Jean	
126	Panisson, Louis	Délégué des Permes	Chausset, Joseph	
127	Pascal	1 ^{er} Général		
128	Pascal, Louis-Jean	Délégué de la Cité	Bonnaud, Raoul	
129	Pascal Hippolyte	Délégué de Peyrolles	Guinet J ^{os}	
130	Pasquier Eugène	Délégué d'Arbagnac	Marquand, Louis	
131	Pautrier, Alphonse	1 ^{er} Général		
132	Pelletan	Député		
133	Pé, Pierre	Conseil ^{er} d'arrond ^{is}		
134	Perrin Marius	Délégué de Meyrargues	Christophe Giraud	
135	Petit, Hippolyte	Délégué de Tholmes	Rigaud, Michel	
136	Philip, Auguste	Délégué de la Roque d'Arrens	Appy Jacques	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	137. Thion Pierre	Délégué de Fos	Lautier Joseph	
1	138. Dupon François	Délégué de Lupatou	Rey, Maximin	
m	139. Pons, Eugène	C ^{te} d'arr ^{te}		
1	140. Portalis parfait	Délégué de Capestre	Julien Joseph	
1	141. Pourcel	C ^{te} d'arr ^{te}		
1	142. Pourcel Joseph	Délégué de Maktout	Montard, Philippe	
1	143. Puysson, Cyr	Délégué de Péloux	Imbert, Martin	
1	144. Ragnaud	C ^{te} général		
1	145. Reck	C ^{te} d'arr ^{te}		
1	146. Réginel (C ^{te} de)	Délégué d'Esparque	Morizot Louis	
1	147. Rouvier, Maurice	Député		
1	148. Rouvier	C ^{te} d'arr ^{te}		
1	149. Rouse Jules	C ^{te} d'arr ^{te}		
1	150. Rouse Vincent	Délégué d'Alauch	Michel, Louis	
1	151. Royer, Laurent	Délégué de Beauveuille	Roubaud, Alexandre	
1	152. Sabatier Joseph	Délégué des Sts-Martin	Nicolas Joseph	
1	153. Sapey, Eugène	Délégué de Septèmes	Barthélemy J ^e	
1	154. Saint-Vare (C ^{te} de)	Délégué des Sts-Vare	Durand, Victor	
1	155. Sauvat, Lucien	Délégué de Pérolles	Deluil, Amable	
1	156. Savournin	C ^{te} d'arr ^{te}		
1	157. Segond, Jules	Délégué d'Orville	Ceris Joseph	
1	158. Seizieux (C ^{te} de)	Délégué de Cabriès	Granon Joseph	
1	159. Sellier	C ^{te} d'arr ^{te}		
1	160. Serre, Antoine	Délégué de Langon	Roux, Auguste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
161.	Sylvestre, Anthony	Délégué de Eyguilles	Marce François	
162.	Pardieu	Député		
163.	Pissière Rodolphe	C ^{on} seiller général		
164.	Pissière Edouard	C ^{on} seiller d'arr ^{on} d ^{is}		
165.	Perras	C ^{on} seiller d'arr ^{on} d ^{is}		
166.	Phorame Ferdinand	Délégué de Pauvrenard	Eyguisier Edouard	
167.	Phourel, Albin	C ^{on} seiller général		
168.	Pouche	C ^{on} seiller d'arr ^{on} d ^{is}		
169.	Puchement	Délégué d'Orgon	Béquier fortune	
170.	Valentin Louis	Délégué de la Lume	Bayol Louis	
171.	Vial Louis	Délégué de Maubourg	Dinaud Rodolphe	
172.	Vigne Gabriel	C ^{on} seiller d'arr ^{on} d ^{is}		
173.	Oliver, Marius	Délégué de St-Ambert	David Philippe	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A Marseille, le 23 Janvier 1876.



J. de Pariz

DÉPARTEMENT

des Bouches du Rhône.



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N^{os} à DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

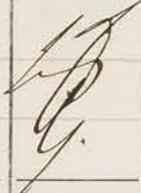
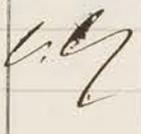
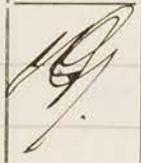
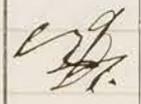
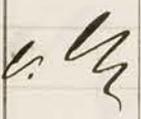
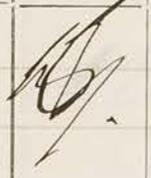
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

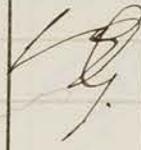
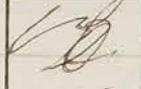
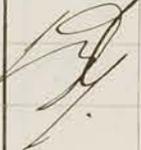
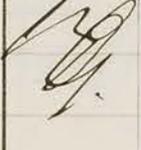
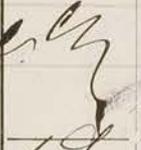
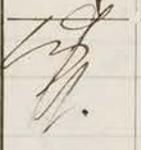
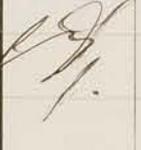
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

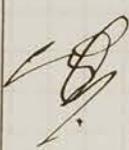
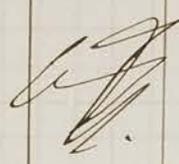
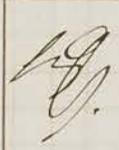
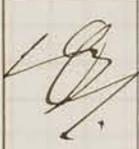
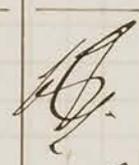
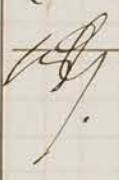
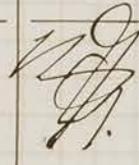
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			[OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1.	Abram, f. Conseiller général.					
2.	Aguillon, Mathieu délégué d'Artes.					
3.	Alexis, Conseiller général.					
4.	Almeida, Henri, délégué de Luges.					
5.	Amat, Henri, Député.					
6.	Aredisson François délégué de Chamars.					
7.	Arnaud, Joseph délégué de St André.					
8.	Arnaud Charles délégué de Méjournes.					
9.	Astier, Victoret, délégué de Pouillon.					
10.	Auphaud, Auguste, délégué de Sévras.					
11.	Aubard, Victor, délégué de Noves.					
12.	Bapolle, Théodore délégué de Virelles.					

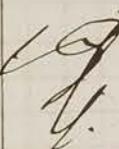
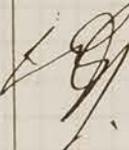
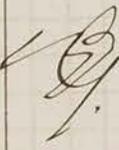
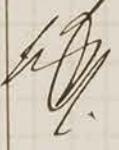
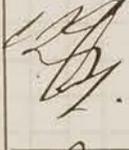
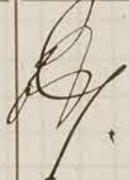
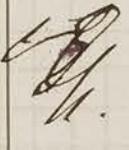
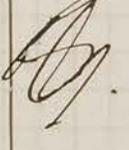
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13.	Baraynon, Pierre, Conseiller général,					
14.	Barot Conseiller d'arrondissement					
15.	Barne Conseiller général					
16.	Barthélemy (Léon de) Conseiller général.					
17.	Barthélemy, Baptiste, Délégué de Tréméac.					
18.	Barthélemy, Théodore, Délégué de Port-de-Bouc.					
19.	Barthélemy, Eugène, Délégué de St-Paul.					
20.	Bec (Albert de) Délégué de St-Carnat					
21.	Bédaride Conseiller général					
22.	Benech, Albert, Conseiller d'arrondissement					
23.	Bernard, Jean, Délégué de Grans.					
24.	Bertrand, Jean Délégué de St-Marius					

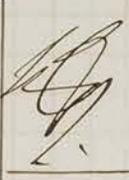
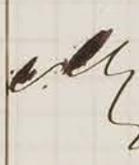
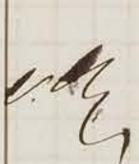
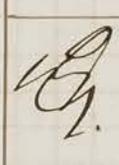
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			[OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25.	Bizot, Joseph. délégué de Lafare.					
26.	Bontoux, Denis. délégué de Châteauneuf.					
27.	Bouchard de Bussy, délégué de St Rémy.					
28.	Bouchet, Emile Député.					
29.	Boquet Conseiller général.					
30.	Boumat, Calerte, Conseiller général.					
31.	Borde, Conseiller général.					malade s'en fait excuser
32.	Boyer. Conseiller d'arrondissement.					
33.	Bremond de Melchior délégué de Meyreuil.					
34.	Brochier, J ^o b ^{te} . délégué de Marseille.					
35.	Brun, Arbin. délégué de Carasso.					
36.	Burle Marius, délégué de Bouc.					

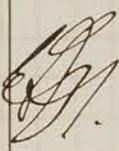
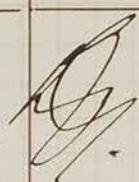
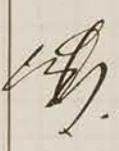
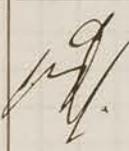
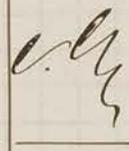
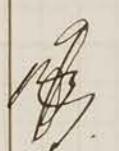
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37.	Cadillan (D.) Conseiller général					
38.	Caire, Constantin Délégué de Treys.					
39.	Carbomel, marins. Délégué de Salon.					
40.	Castillon Conseiller général					
41.	Castagny, Délégué de Sabannes.					
42.	Chabaud, Laurent, Délégué de Mollezi					
43.	Chabert (C ^{on} de) Conseiller général					
44.	Chabrier, Conseiller d'arrondissement					
45.	Chambarel, Antoine Délégué d'Alpe.					
46.	Challemet-Lacour. Député.					
47.	Chéron, Jean. Délégué de Miramas.					
48.	Clapier, Alexandre. Député.					

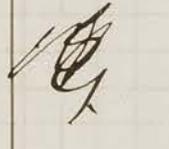
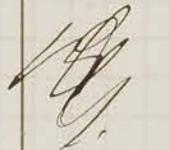
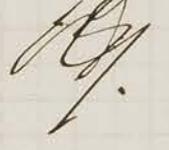
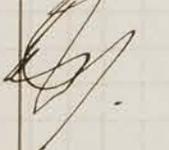
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
			49.	Clapiers (M ^{is} de) Conseiller général.		
50.	Colue, Louis, délégué de Graveson.		<i>[Signature]</i>			
51.	Collomb, Clément, délégué de Belcodain.		<i>[Signature]</i>			
52.	Couture, Jules, délégué de Berre.	Bernard, Joseph Suppl ^t	<i>[Signature]</i>		M. Couture a refusé. Une lettre de convocation a été adressée à M. Bernard.	
53.	Crespin, Baptiste Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
54.	Boussot, Paul délégué de Mourmoules.	Peyre, Noël Suppl ^t	<i>[Signature]</i>		Invoqué d'abord par erreur sous le nom de Deyre - C'est bien Peyre qui fait lire. - M. Peyre, convoqué sous le nom de Deyre, a reçu une nouvelle lettre de convocation rectifiée.	
55.	Daniel, J ^{us} 6 ^{te} délégué de Lambesc.		<i>[Signature]</i>			
56.	Delostang, Jules, délégué de Courriol.		<i>[Signature]</i>			
57.	Delucq, Joseph, délégué de Gréasque.		<i>[Signature]</i>			
58.	Depouxier, Hippolyte, délégué de Fuc au.		<i>[Signature]</i>			
59.	Deprat, Joseph, délégué de Générac.		<i>[Signature]</i>			
60.	Deroux, Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			

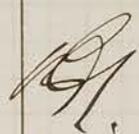
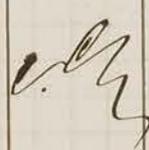
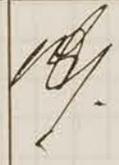
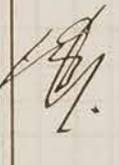
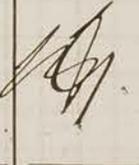
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61.	Doutreleau, Conseiller d'arrondissement					
62.	Dupont, Charles Conseiller général					
63.	Eurand, Théophile délégué de Laquevrière					
64.	Emery, Etienne, délégué de St-Victoret.					
65.	Dominiard, J ^o b ^{te} délégué de P. St-Maurice.					
66.	Esquivios, alphonse Député.					
67.	Fassin, Lucile Conseiller d'arrondissement					
68.	Fauré, Conseiller général					
69.	Fontaine J ^o b ^{te} délégué de Barbentane.					
70.	Forbin. (suite de) délégué de Sabarbeny.					
71.	Fouque, J ^o b ^{te} délégué de Châteauneuf.					
72.	Fougeon, François délégué d'Arles.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73.	Fraissinet, adolphe délégué.					
74.	Fréchet, Conseiller d'arrondissement.					
75.	Froment, Louis, délégué de Roussel.					
76.	Gardon, Antoine délégué de Paraden.					
77.	Gaston, Emile Conseiller d'arrondissement.					
78.	Gay, Louis, Conseiller d'arrondissement.					
79.	Gide, roche délégué de Martignac.					
80.	Gilles, François, délégué de Boulbon.					
81.	Gobin, Stanislas, Conseiller d'arrondissement.					
82.	Goiraud, amédée délégué de Ragnac.					
83.	Gouriau, Joseph délégué de Roue.					
84.	Grille, (Louis de) délégué des Baux.					

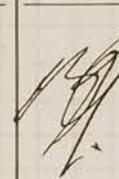
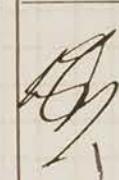
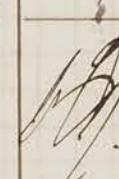
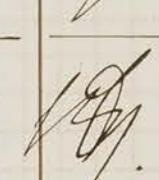
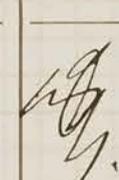
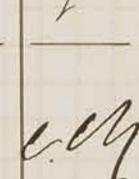
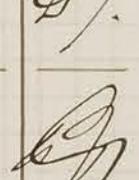
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85.	Guibeurt, Louis délégué de Roquefort.					
86.	Guiraud, Alex. aucte Conseiller général					
87.	Hervé, Stanislas. délégué de Gignac.					
88.	Ambert, Jules. délégué de Caster.					
89.	Isnard, Emile délégué de Serquignies.					
90.	Jauffret, Louis. délégué de Gardanne.					
91.	Jauffret Joseph. délégué de Maignane.					
92.	Jourdan, Conseiller d'arrondissement					
93.	Jouve, Marais, délégué de la Bastonne.					
94.	Julien, Joseph. délégué de Ceyssin.					
95.	Lagorce. Conseiller général					
96.	Lambert, Pascal. délégué de Serquignies.					

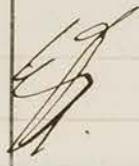
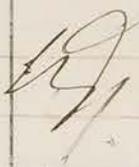
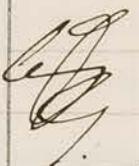
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97.	Lamprey, Député.					
98.	Larmant, Louis, délégué de roques.					
99.	Laplace, François délégué de Neutabrey.					
100.	Lalut, Auguste délégué de St Estève.					
101.	Lalut, Noël, délégué de Guy St ripuade.					
102.	Laugier, Antoine délégué de St Saurin.					
103.	Laurent, Pierre, délégué de parry le rouet.					
104.	Lasille, Louis, délégué de Mailbauc.					
105.	Leydet, Victor. Empiltes d'Anoultz					
106.	Lockroy, Edouard Député.					
107.	Lunel, Joseph délégué de Alleins.					
108.	Marion, Louis. délégué de Fontvieille					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109.	Martet, Marius délégué de Jouques.					
110.	Martin, Jacques Conseiller général					
111.	Martin, Jean. délégué d'Eygaliers.					
112.	Martin, Seraphin. délégué de Rognonas.					
113.	Mattei, Charles Conseiller général					
114.	Mihière, Alexis, délégué de Firmian.					
115.	Millaudon, J ^o b ^{te} . délégué de Masblanc.					
116.	Mistral-Bernard Conseiller général.					
117.	Mistral, Julien. délégué de Châteauneuf Montéguet.					
118.	Monier, Conseiller général.					
119.	Monier Conseiller d'annoncé					
120.	Montaigu (de) délégué de Châteauneuf le rouge.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121.	Moulinas, Auguste. délégué d'Arroux.					
122.	Négrel, François. délégué de Saignes.					
123.	Orcelle. Conseiller d'arrondissement.					
124.	Pelais, délégué d'Esquièze.					
125.	Paniste, (m ^{re} de) délégué de Lamanon.					
126.	Panisson, Louis. délégué des Termes.					
127.	Pascal, Conseiller général.					
128.	Pascal, Louis-Antoine. délégué de la Pétale.					
129.	Pascal Hippolyte. délégué de Peyrolles.					
130.	Pasquier, Eugène. délégué d'Aubagne.					
131.	Pantner, Alphonse. Conseiller général.					
132.	Pelletan, Député.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133.	Plé, Pierre, Conseiller d'arrondissement.					
134.	Perrin, Marius, délégué de Meyrargues.					
135.	Petit, Hippolyte, délégué de Châteauneuf.					
136.	Philip, Auguste, délégué de Tarascon.					
137.	Phion, Pierre, délégué de Fos.					
138.	Peyron, François, délégué de Lugdun.					
139.	Pons, Eugène, Conseiller d'arrondissement.					malade
140.	Portalis, Paul, délégué de Capestre.					
141.	Poucel, Conseiller d'arrondissement.					
142.	Poucel, Joseph, délégué de Mallemort.					
143.	Peysson, Cyr, délégué de Velaux.					
144.	Raynaud, Conseiller général.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145.	Rechs, Conseiller d'arrondissement					
146.	Reginod, (b ^{on} de) délégué d'Esraques.					
147.	Rouvier, Maurice délégué.					
148.	Rouvière Conseiller d'arrondissement					
149.	Roux, Jules Conseiller d'arrondissement					
150.	Roux, Vincent délégué d'Allauch.					
151.	Royer, Laurent délégué de Beaurecueil.					
152.	Sabatier, Joseph délégué de St-Mitre.					
153.	Sapy, Eugène délégué de Septèmes.					
154.	St-Marc (b ^{on} de) délégué de St-Marc.					
155.	Savoat, Louis délégué de St-Roch.					
156.	Savournin Conseiller d'arrondissement					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157.	Secord, Jules. délégué d'Anville					
158.	Seizeux, (M ^r de) délégué de Sabrier.					
159.	Sellier Conseiller d'arrond ^t					
160.	Serre, Antoine. délégué de Sanson.					
161.	Sylvestre, Antoine délégué d'Esquelles.					
162.	Tardieu. Député.					
163.	Teissière, docteur. Conseiller général					
164.	Teissier, Edouard. Conseiller d'arrond ^t					
165.	Terras. Conseiller d'arrond ^t					
166.	Thoreme président. délégué de Chauvagnac.					
167.	Thourel, albin. Conseiller général					
168.	Touche Conseiller d'arrond ^t					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 173 électeurs.

A Marseille, le 23 Janvier 1876

Le Préfet,



J. du Fray

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent Soixante et onze émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

A. Aubray

Les Scrutateurs,

A. Mourès

e. e. a. i. n. s.
P. Renaud

Clapier Leprieu
Labadie
Cassien

M. Esquirol.	10	20	30	40	50	60	70	80	90	96
M. Pelletan.	10	20	30	40	50	60	70	80	90	90
M. Challemand-Lesue.	10	20	30	40	50	60	70	80	90	94
M. de Clapiere.	10	20	30	40	50	60	70			71
M. Bournot.	10	20	30	40	50	60	70			79
M. Cestier.	10	20	30	40	50	60	70			74

Noms
des Candidats

Nombre de votes

171
Majorité - 86

Bournot



Ed. Moreau Gast

C. Cairn
B. Bournot

Amedee Artaud

171

Bouches du Rhône



Archives
n^o 1-13
Carton ~~2-4~~

Elections de 1876.

Archives
du Sénat

Procès Verbal des opérations.

Liste des électeurs sénatoriaux

Tableau indiquant les résultats de l'élection des Délégués, et des Suppléants.

Liste d'empêchement

1 feuille de pointage.